

PROGRAMME DE FORMATION

G-PILOTE

PRÉREQUIS

- Bonne maîtrise des paramètres d'usinage et des conditions de coupe.
- Maîtrise environnement machine-outil.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De gérer le pupitre de la G-PILOTE FRAISAGE.
- De régler une machine en G-PILOTE FRAISAGE.
- De lancer une production à partir des programmes pièce fournis.
- Connaître les règles de sécurité à observer.

CONTENU DE LA FORMATION

Tour de table pour faire un point sur les acquis et attente de la formation

1. Présentation de G-PILOTE :

- Présentation de la commande Numérique G-PILOTE Fraisage
 - Mise en service et arrêt de la machine,
 - Écran principal,
 - Communication.
- Présentation de l'IHM (Interface Homme Machine)
 - Structure de la page écran, disposition des informations de conduite machine.
 - Descriptif de l'écran :
 - Prise des Origines Machine
 - Déplacement d'un axe : Jog continu, Jog incrémental,
 - Prise des références pièces X Y Z d'un travail
 - Prise de référence zéro table
 - Epaisseur de la matière
 - Gestion de l'aspiration des copeaux et réglage du patin aspirant
 - Gestion de la lubrification
 - Mesure des outils de fraisage
 - Sélection d'un programme pièce.
 - Exécution d'un programme pièce en mode continu :
 - Exécution d'une commande en mode IMD



- Arrêt cycle.
- Sélection du programme pièce
- Simulation du programme pièce

2. Exercices d'application

- Découpe pièce type.
- Découpe des chutes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

A fournir par le client si formation sur site :

- Matériel : Machine-outil CHARLYROBOT
- Supports : Matériaux divers PVC, plexiglass, aluminium...
- Support technique : Notice d'utilisation intégrée au logiciel « aide en ligne »
- Méthodes pédagogiques : Cours magistral suivi de travaux pratiques et d'exercices d'application.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les animateurs appliquent tout au long du stage, les principes d'évaluation continue des connaissances acquises, par la mise en place d'exercice.

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, A l'issue de la session, un certificat de stage est délivré à chaque participant attestant de l'enseignement suivi.

DURÉE DE LA FORMATION : 1 jour